

PV Réunion téléphonique: attribution du prix de thèse 2016-2017.

Contexte:

- total de 16 candidatures, 9 (2016) +7 (2017);
- chaque dossier a été évalué par au moins 2 membres du CA de l'AFCP, en tenant compte des thématiques scientifiques de chacun et des éventuels conflits d'intérêts. (Si Lucie Scarbel en a eu finalement 4, c'est parce que les 2 premiers évaluateurs s'estimaient peu confiants vu l'éloignement par rapport à leurs propres thématiques de recherche);
- les candidatures de 2016 ont été évaluées lors d'une réunion en 2017; à la suite de cette analyse, une short list de 3 candidatures a été établie: Lucie Scarbel, Imran Sheikh, Ivana Didirkova

Réunion téléphonique du 25 avril 2018

Participants:

Olivier Crouzet
Elisabeth Delais
Véronique Delvaux
Camille Fauth
Emmanuel Ferragne
Camille Guinaudeau
Bassam Jabaian
David Langlois
Gwénolé Lecorvé
Christophe Savariaux

- Camille Guinaudeau rappelle les résultats de l'année précédente et présente une synthèse des avis pour les 7 candidatures de l'année 2017; elle donne des informations complémentaires de la part des évaluateurs qui n'ont pas pu être présents;
- 2 dossiers sont rapidement mis sur la touche vu leurs évaluations inférieures: Simon Landron & Alice Zozima;
- La "moyenne modifiée" est peu informative ici car plus qu'un biais lié à un évaluateur plus ou moins généreux, elle peut aussi être sensible au fait qu'un évaluateur se soit vu proposer 2 "bons" dossiers vs. 1 ou 2 moins bons dossiers;
- 3 dossiers se détachent vu les notes obtenues, convergentes pour les 2 évaluateurs, et les commentaires complémentaires: Hélène Guiraud, Natalia Tomashenko, Avril Treille. Le dossier de Cyril Atkinson-Clément est écarté, car jugé légèrement inférieur à celui de Hélène Guiraud (mêmes évaluateurs pour les 2 dossiers: Christophe et Véronique);
- Au total, il reste donc 6 candidats à se disputer le prix, 3 pour 2016, 3 pour 2017. Les 6 dossiers semblent très bons et les arguments suivants dépasseront un cadre strictement scientifique;
- il y a 4 dossiers SHS et 2 dossiers STIC; on privilégiera les dossiers SHS cette fois, vu la proportion des candidatures en SHS et le fait que le prix 2014-2015 a été attribué à un candidat STIC;
- certaines thématiques de thèse ont la parole plus au coeur que d'autres; certains candidats ne font pas vraiment partie de la communauté parole

(pas inscrits à l'AFCP, pas soumis aux JEP, ne publient pas ou presque dans des revues parole, etc.);

- certains candidats sont à la recherche d'un poste (d'enseignant-)chercheur en parole, d'autres ont renoncé et se sont réorientés professionnellement avec peu d'espoir de revenir dans la communauté;
- lorsque 2 candidatures provenaient d'un même labo, les membres du CA du labo en question ont pu suggérer une hiérarchie entre les deux basée sur l'autonomie, la force de travail, l'excellence scientifique, les qualités de communication et d'intégration des candidats;

Au final, 2 candidatures émergent: Ivana Didirkova et Avril Treille. Du point de vue du rayonnement, Avril Treille peut être considérée comme supérieure (internationalisation du jury; niveau des journaux où les articles ont été publiés). Néanmoins, la question se pose de savoir si cette supériorité est à attribuer à la candidate ou à la qualité/aux moyens de son laboratoire d'accueil et à la nature de sa thématique (neuro). Par ailleurs, Avril Treille est en pleine réorientation professionnelle (ingénieur e-learning, master 2 en cours), sans doute n'est-elle plus vraiment dans le circuit.

Finalement, Ivana Didirkova remporte la grande majorité des votes, étant donné:

- que sa thèse a été jugée excellente par les évaluateurs du CA et son jury de thèse (rapport ne mentionnant que des éléments positifs, félicitations du jury), malgré le fait que sa structure d'accueil ne disposait que de peu de moyens pour l'envoyer dans des grandes confs internationales ou pour payer des publications dans des revues open access;
- que sa thématique est en plein coeur de cible "parole";
- qu'elle est intégrée dans la communauté et y cherche un poste permanent (acceptée à l'oral aux JEP de façon indépendante au prix, membre de l'AFCP), que donc le prix peut lui donner un coup de pouce; qu'elle présente un profil pouvant potentiellement s'investir à terme dans la communauté comme certains lauréats avant elle;
- qu'il s'agit d'un chercheur non francophone parfaitement intégrée dans la communauté francophone (thèse en français, publications en français, présentation orale en français).